



Secouristes Français
Croix Blanche

Comité Départemental de la Haute-Vienne
55 Bis Rue de Limoges - 87430 Verneuil-Sur-Vienne

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE – PSC1

Vu le décret n°91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement «prévention et secours civiques de niveau 1» ;

Vu l'ARRETE N°SIDPC/2020/30 portant renouvellement d'agrément du Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de Haute-Vienne pour les formations aux premiers secours sur le département ;

Vu la décision d'agrément n° PSC1 – 2901 P 88 relative à la formation à l'unité d'enseignement «prévention et secours civiques de niveau 1» ;

Vu le procès-verbal de formation n° PSC1-21-087-006, établi en date du 27 novembre 2021 ;

Le président,

déclarant que M. Valentin LEYZAT né le 08 février 2003 à Limoges (87), remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à M. Valentin LEYZAT le présent certificat de compétences.

Fait à Verneuil-Sur-Vienne, le 27 novembre 2021

Le président départemental
M. Fabrice AMILIEN



N° : PSC1-SFCB/087-21-14936